

**Motion présentée par les personnels d'enseignement  
du collège Denis Saurat de Trélon**

Nous demandons :

- \* l'abandon du projet d'un stagiaire de mathématiques à 18 heures (dans le cas contraire, un titulaire du collège serait obligé d'effectuer 5h30 dans un autre établissement)
- \* le rétablissement des 3 heures de grec ancien en heures poste, d'autant que cette suppression est due à une erreur administrative
- \* un poste temps plein C.P.E.
- \* un poste temps plein pour la surveillance en Vie scolaire, en plus des moyens qui existent actuellement

Nous dénonçons l'utilisation dans l'Académie des contrats précaires (contractuels payés en HSE).

Nous dénonçons le nouveau calendrier qui propose une pré- rentrée le 29 août 2014.